

Profession de foi

L'Inserm joue un rôle central dans le développement d'une recherche biomédicale innovante, dans un contexte international hautement compétitif. Les découvertes et innovations médicales, favorisées par des recherches transdisciplinaires et translationnelles doivent continuer à pouvoir s'appuyer sur l'émergence de nouvelles technologies de rupture en santé. Pleinement conscients du rôle que joue notre CSS7 - Technologies pour la Santé – dans ce domaine, Jean-Michel Escoffre (iBrain, Inserm, Université de Tours) et moi-même (LabTAU, Inserm, Université de Lyon), Chargés de Recherche spécialisés dans le développement des ultrasons biomédicaux (nouvelles méthodes et technologies à visées thérapeutiques et diagnostiques), nous engageons au cours du prochain mandat à :

- Nous investir dans la défense collective et individuelle des chercheurs,
- Réaliser, dans le cadre des recrutements et promotions, une évaluation impartiale (équité, critères de sélection clairement définis, proposer un retour systématique de son évaluation au candidat) des activités des chercheurs et veiller à une meilleure reconnaissance de la diversité de ces activités académiques et non-académiques (valorisation et transfert technologique, contributions à la formation, expertise scientifique, vulgarisation scientifique, attractivité à l'international, expériences de mobilité, et responsabilités d'encadrement et de management). Ces évaluations doivent reposer sur des critères clairement identifiés : i) d'originalité et de qualité des travaux scientifiques ; ii) mais aussi de valeurs humaines (mérite et potentiel du candidat ; causes humanitaires, sanitaires, environnementales... défendues dans la recherche proposée). Ces évaluations doivent également tenir compte des contraintes inhérentes à chaque discipline représentée dans la CSS7.
- Proposer des solutions personnalisées et revalorisantes aux chercheurs identifiés en difficulté lors des évaluations, en concertation avec eux et avec le soutien des services compétents de notre institut. Il s'agit également de réfléchir aux moyens d'améliorer l'identification des situations difficiles, en renforçant encore la confiance entre les chercheurs (et laboratoires) concernés et l'institution.
- Réaliser une évaluation rigoureuse de l'activité des UMR existantes et des projets de créations de nouvelles UMR. Ces évaluations doivent permettre : i) de maintenir dans le temps les forces reconnues de l'institut en tenant compte de l'historique des équipes au plus haut niveau ; ii) de pérenniser les jeunes équipes méritantes en leur donnant le temps nécessaire à la reconnaissance de leur travail au plus haut niveau ; iii) mais également de favoriser l'émergence de nouveaux projets ambitieux et prometteurs.
- Être à l'écoute et au service des intérêts de la CSS7.